



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 95203

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne, auprès de M. le ministre délégué aux anciens combattants les perspectives d'avenir de la Confédération européenne des anciens combattants (CEAC). Dans une déclaration associant de nombreux pays (26 avril 2006) la CEAC propose la création d'un « service civique européen » afin que « les jeunes Européens qui ont des réserves d'énergie et d'enthousiasme apprennent à mieux se connaître, prennent conscience de leur citoyenneté commune et de leur identité de destin ». Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances vient de créer, en son article 52 un service civil volontaire, destiné à former les jeunes de seize à vingt-cinq ans pendant une durée continue de six, neuf ou douze mois, notamment aux valeurs civiques. Le décret d'application de ce texte, n° 2006-838 du 12 juillet 2006 relatif au service civil volontaire, prévoit la possibilité d'effectuer ce service dans le cadre de dispositifs de volontariat de prévention, sécurité et défense civile, de volontariat international en administration, de volontariat de solidarité internationale, de volontariat pour l'insertion ou encore dans les cadets de la République option police nationale. Il est cependant encore prématuré de se prononcer sur l'opportunité d'une éventuelle mise en oeuvre d'un tel service au niveau européen.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95203

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5292

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9810